

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2024

Taxes	Bases d'imposition effectives 2023 1	Taux de référence 2024 2	Taux plafonds 2024 3	Bases d'imposition provisionnelles 2024 4	Produits référence 2024 5	Taux votés 2024 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2024 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	17 603 125	49,90	117,74	18 291 000	9 127 209	49,90	9 127 209
Taxe foncière non bâties (TFNB)	173 494	22,79	116,43	182 500	41 592	22,79	41 592
Taxe d'habitation (TH)	19 545 544	15,28	56,44	19 433 000	2 969 362	15,28	2 969 362
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
			Total	12 138 163			

Taxe	Bases d'imposition effectives 2023	Taux de référence de TH 2024	Taux de majoration 2023	Bases d'imposition provisionnelles 2024	Produit référence 2024 (col.4 x col.2 x col.3)	Taux de majoration voté 2024	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2024)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	15,28	>>>	19 433 000	0	20,00	593 872

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité	49,90	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2024, cochez la case <input type="checkbox"/>
Taxe foncière non bâties (TFNB)	$12\ 138\ 163 = 1\ 000\ 000$	22,79	
Taxe d'habitation (TH)	12 138 163	15,28	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)		

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2024

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
	0			71 143	0	- 695 996	-2 627 883	11 -3 252 736

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2024

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	12 732 036	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	-3 252 736	=	9 479 300
Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2024						
		À CAEN		Le 14 MARS 2024		
		Pour la Direction des Finances publiques,		Le Pour la Commune,		
		BRICE CANTIN		Pour la Préfecture,		
		DIRECTEUR DEP. DES FINANCES		Le Maire		



Feuillet à compléter et à retourner systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération votant les taux.

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS		2. BASES EXONÉRÉES		4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES	
Taxe foncière bâtie :		Taxe foncière bâtie :			
a. Personnes de condition modeste	5 144	a. Par le conseil municipal		a. Éoliennes et hydroliennes	
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0	b. Par la loi	669 304	b. Centrales électriques	
c. Locaux industriels	4 856	Taxe foncière non bâtie :		c. Centrales photovoltaïques	
d. Logements sociaux : exo de longue durée	1 799	a. Par le conseil municipal		d. Centrales hydrauliques	
Taxe foncière non bâtie	1 247	b. Par la loi (terres agricoles)	7 019	e. Centrales géothermiques	
Taxe d'habitation :	58 097	c. Par la loi (autres)		f. Transformateurs électriques	
a. Dotation pour perte de THLV	>>>	Cotisation foncière des entreprises		g. Stations radioélectriques	
b. Mayotte	>>>	a. Par le conseil municipal		h. Installations gazifiées et autres	
Cotisation foncière des entreprises :	>>>	b. Par la loi		i. Taxe sur les pylônes	
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire	>>>	5. RÉFORMES FISCALES			
b. Base minimum		3. BASES DE TAXE D'HABITATION		a. TVA prév. (compensation TH)	>>>
c. Locaux industriels		a. Résidences secondaires et assimilées	19 433 000	b. TVA prév. (comp. CVAE)	0
d. Autres allocations		b. Logements vacants soumis à la THLV	>>>	c. Coefficient correcteur	0,706474
		c. Bases dégrévées hors locaux vacants	408 028	d. Taux FB commune 2020	26,82
		d. Bases dégrévées locaux vacants		e. Taux FB département 2020	22,10
		e. Bases dégrévées majo THS			
6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX					
6.1. TAUX PLAFONDS					
Taxes	Taux moyens communaux de 2023 au niveau :	Taux plafonds de 2024	Taux des EPCI de 2023	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2024 (col. 13 - col. 14)	Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2023 au niveau :
	national 11	de 2024 13	de 2023 14	(col. 13 - col. 14) 15	a. National >>>
Taxe foncière bâtie (TFB)	39,42	123,53	5,79000	117,74	b. Communal >>>
Taxe foncière non bâties (TFNB)	50,82	127,05	10,62000	116,43	Taux maximum :
Taxe d'habitation (TH)	24,45	61,13	4,69000	56,44	a. Taux communal majoré à ne pas dépasser >>>
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	b. Taux maximum de la majoration spéciale >>>
6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2024 au titre de laquelle...					
a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>	6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH		a. Tx moy. 75% départemental	8,84
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>			b. Taux maximum de la majo	>>>
6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE					
Taux de CFE perçue en 2023 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique					
					23,37